

**PROTOCOLE
DE RECOMMANDATIONS
EN CAS D'ALCOOLISATION
D'UN ÉLÈVE
EN MILIEU SCOLAIRE**





PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE EN CAS D'ALCOOLISATION EN MILIEU SCOLAIRE

SOMMAIRE

Kit prise en charge sanitaire

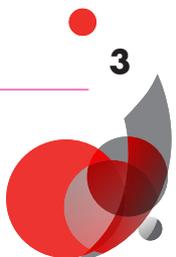
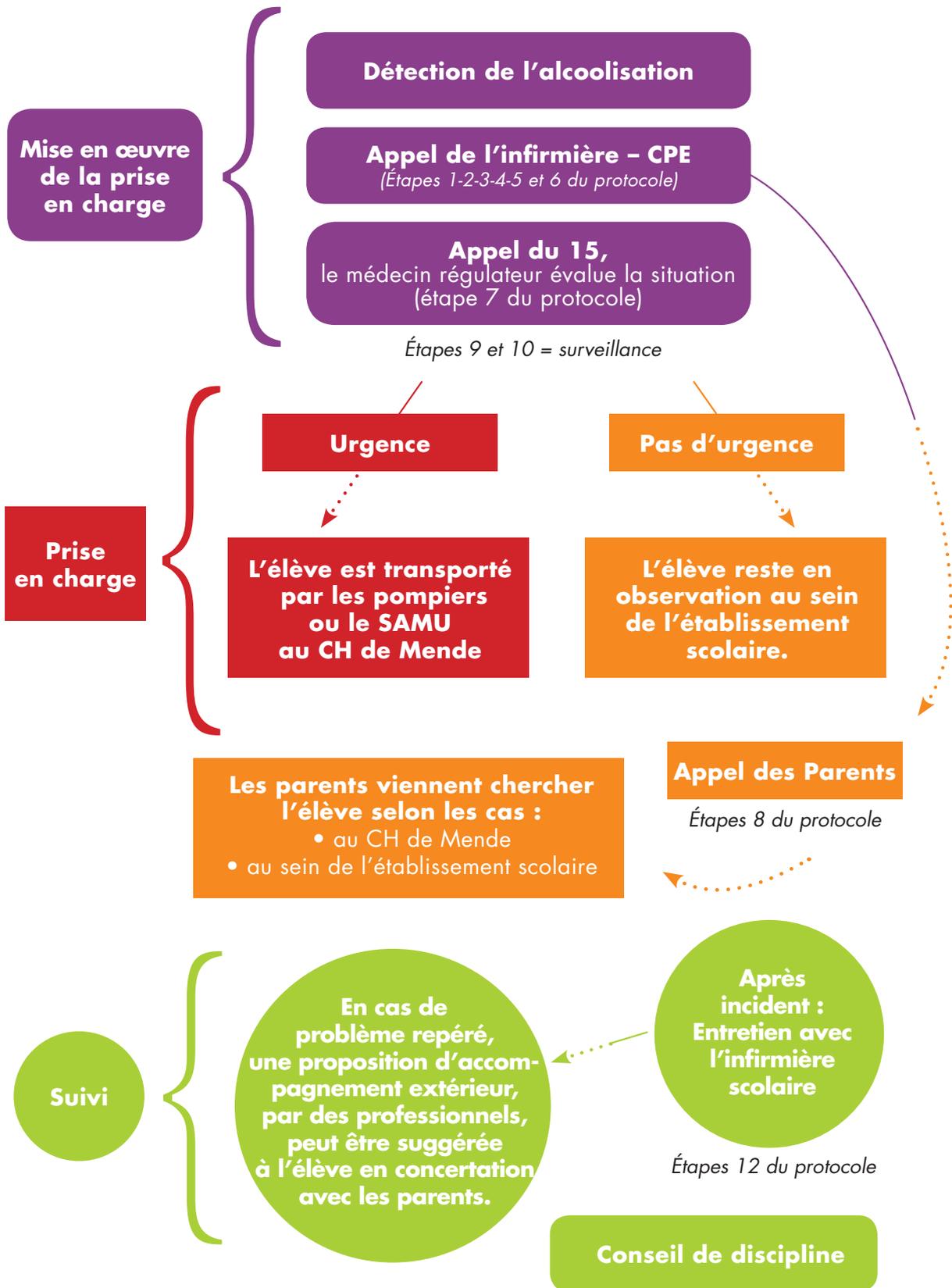
Fiche F1 : Schéma protocole de prise en charge	p3
Fiche F2 : Etapes à suivre en cas d'alcoolisation	p4
Fiche F3 : Fiche technique - signes d'imprégnation alcoolique aigue.....	p6
Fiche F4 : Fiche médicale de surveillance de l'élève	p7
Fiche F5 : Engagement des parents à venir chercher l'élève	p8

Kit Prévention

Fiche P1 : Schéma prévention de l'alcoolisation en milieu scolaire.....	p9
Fiche P2 : Prévention des alcoolisations en milieu scolaire.....	p10
Fiche P3 : Questionnaire ADOPSA.....	p11

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE EN CAS D'ALCOOLISATION

Kit prise en charge sanitaire



ÉTAPES À SUIVRE FACE A UNE ALCOOLISATION

Kit prise en charge sanitaire

Le rôle de l'ensemble des adultes de l'établissement scolaire est important dans la prévention et la préservation de la santé des jeunes, indépendamment de la sanction.

1 Identifier le jeune

2 Savoir reconnaître qu'on est face à un problème d'alcool : ce diagnostic est suspecté assez facilement grâce à l'attitude de l'adolescent et aux informations fournies par ses camarades :
Ex : à quand remonte l'alcoolisation, sous quelle forme (binge drinking, mélange d'alcool autres substances ?...) début des signes d'imprégnation (Fiche F-3) ? , L'élève a-t-il mangé ?...)

3 Isoler le sujet à l'infirmierie (pour sa dignité, pour diminuer les causes de surexcitation et les risques d'agression)

4 Rechercher les antécédents du sujet : maladies, prise de médicaments :

- Par interrogatoire, si possible
- Par recherche sur la fiche d'infirmierie

5 Examiner le sujet : il faut examiner soigneusement, segment par segment, à la recherche de traumatisme ou de plaie associée. En effet le sujet alcoolisé est anesthésié aussi bien physiquement que moralement. Il est donc incapable de signaler une douleur ou une sensation anormale.

6 Penser à la possibilité d'autres toxiques associés : a-t-il pris également de la drogue ou des médicaments ?

7 Appeler le SAMU pour avoir une évaluation du médecin.

8 Appeler les parents

9 La surveillance : Fiche F-4

Elle doit être continue ; elle a pour but de déceler ou d'éviter les complications secondaires à l'ivresse.

Si le jeune est conscient, il faut :

- Surveiller les constantes : pouls, tension, rythme respiratoire, température (risque d'hypothermie)
- Éventuellement la glycémie (risque d'hypoglycémie)
- Surveiller l'apparition de vomissements
- Prévenir les comportements à risques : s'assurer d'être dans un lieu sûr
- Surveiller le risque de passage en phase inconsciente = surveiller la vigilance
- Ne pas le laisser seul

Si le jeune est inconscient, il faut, en attendant le SAMU :

- Le mettre en position latéral de sécurité et vérifier qu'il y reste
- Vérifier et surveiller ses constantes

ÉTAPES À SUIVRE FACE A UNE ALCOOLISATION *Suite*

Kit prise en charge sanitaire

10 Assurer une traçabilité des constantes et l'évolution (Fiche F-4)

11 La relation avec le jeune. Il est inutile de vouloir discuter avec le jeune tant qu'il est alcoolisé. On doit simplement rester rassurant, calme et ferme en évitant reproches, cris, rires et plaisanteries.

12 Prévoir l'avenir : L'infirmière scolaire dans son rôle de prévention et de soins doit rester hors de la sanction disciplinaire.

Il faudra revoir le jeune au plus tôt (si possible le lendemain), dès lors qu'il aura retrouvé son état normal pour avoir une conversation avec lui. Cet entretien doit être un moment d'écoute sans jugement.

Le but de cette conversation sera de :

- Signifier au jeune que son acte n'est pas banalisé, cela sans dramatiser ;
- Essayer d'évaluer avec lui l'existence ou non de problèmes alcooliques récurrents et de problèmes associés (questionnaire ADOSPA = Fiche P-3) ;
- Informer sur les risques de la consommation de produits psychoactifs ;
- Réfléchir à l'intérêt d'un accompagnement extérieur tout en proposant également un suivi par l'infirmière scolaire.

Le questionnaire ADOPSA est un outil de repérage qui peut être et doit être utilisé également en dehors des épisodes d'alcoolisation. Ne pas hésiter à le mettre en avant à l'infirmierie. Cet outil permet d'ouvrir le dialogue avec le jeune sur sa consommation d'alcool.

LES PIÈGES À ÉVITER

- Rentrer dans le jeu de l'élève ou de ses camarades ;
- Ne pas négliger la possibilité d'autres causes d'agitation isolées ou associées : pathologie organique, psychiatrique, intoxications, médicaments ;
- Surestimer ou sous-estimer le rôle de l'alcool dans l'état de l'individu : ex : un jeune qui boit régulièrement a une tolérance qui diminuera les signes d'imprégnation alcoolique ;
- Sous-estimer la protection nécessaire à l'individu alcoolisé ;
- Sous-estimer la surveillance ;
- Ne pas penser à la possibilité de traumatismes

LES SIGNES D'IMPREGNATION ALCOOLIQUE AIGÜE

Kit prise en charge sanitaire

Seuil d'ébriété : à partir d'un certain seuil d'ingestion d'alcool, les capacités métaboliques de l'individu sont dépassées et l'état d'ivresse apparaît. Ce seuil est très variable en fonction des individus, de leurs habitudes (métabolisme, tolérance, mode d'alcoolisation...).
Quant à l'ivresse, elle pourra être banale ou pathologique.

IVRESSE BANALE

FACILE À RECONNAÎTRE, C'EST LA PLUS COURANTE.
 ELLE SE DÉROULE EN 3 PHASES

1 Phase d'excitation : la personne est rouge ; elle sent souvent l'alcool.

Elle se sent bien ; elle est euphorique avec une désinhibition du geste et de la parole. Elle parle fort, de façon excitée et inappropriée. Elle apparaît confuse, avec des idées fixes, des répétitions, des oublis. Elle perd sa capacité de réflexion.

Les gestes deviennent moins contrôlés avec émergence de pulsions et de gestes instinctifs.

La personne gère moins bien ses émotions : apparition d'agressivité, de colère, de tristesse, de pleurs, de rires, etc...

2 Une phase de trouble de coordination

- Au niveau de la parole : elle devient irrégulière, chaotique, bégayante, bredouillante, incompréhensible ;
- Au niveau de l'équilibre : il devient difficile de se mettre debout et de le rester. La démarche est « ébrieuse », c'est-à-dire en zigzag avec oscillation du buste, écartement des bras et des pieds.
- Au niveau des membres supérieurs : il va avoir des gestes excessifs, avec peut-être des tremblements.

C'est généralement à ce moment qu'on voit le jeune arriver à l'infirmerie de l'établissement.

3 Une phase d'endormissement

L'individu peut ensuite sombrer dans un sommeil profond de plusieurs heures pendant lesquelles « il cuve » avec possibilité de glissement vers un coma : le coma éthylique.

IVRESSES PATHOLOGIQUES ELLES SONT MOINS FRÉQUENTES

Ce sont toutes les autres formes d'ivresse qui surajoutent des signes particuliers au tableau d'ivresse classique : hallucination, amnésie, délire, convulsions, troubles graves de l'humeur, dangerosité, risques suicidaires.

F4

FICHE DE SURVEILLANCE

Kit prise en charge sanitaire

Etablissement : Date :

Nom :

Prénom :

Age :

Heure :										
Constantes :										
Pouls :										
TA :										
Rythme respi :										
T ° : (Risque hypothermie)										
Glycémie capillaire : (Risque hypoglycémie)										
Réhydratation :										

Info à destination du médecin régulateur du Centre 15. (si nécessaire)Contact parents : Possible Impossible

Heure :

Consignes, info des parents :

.....

.....

.....



F5

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ÉLÈVE

Kit prise en charge sanitaire

Etablissement scolaire :

Adresse :

Numéro de téléphone :

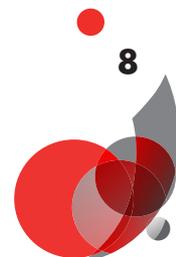
Je soussigné(e) responsable légal
de (*nom et prénom de l'élève*)

atteste avoir pris connaissance avec mon enfant, du protocole de prise en charge en cas d'alcoolisation d'un élève au sein de l'établissement scolaire et m'engage, dans la cas où mon enfant serait sous l'empire de alcool, à venir le chercher, soit au Centre Hospitalier de Mende, soit au sein de l'établissement scolaire.

Fait à

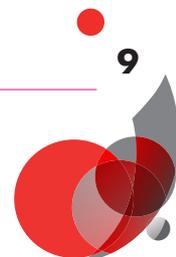
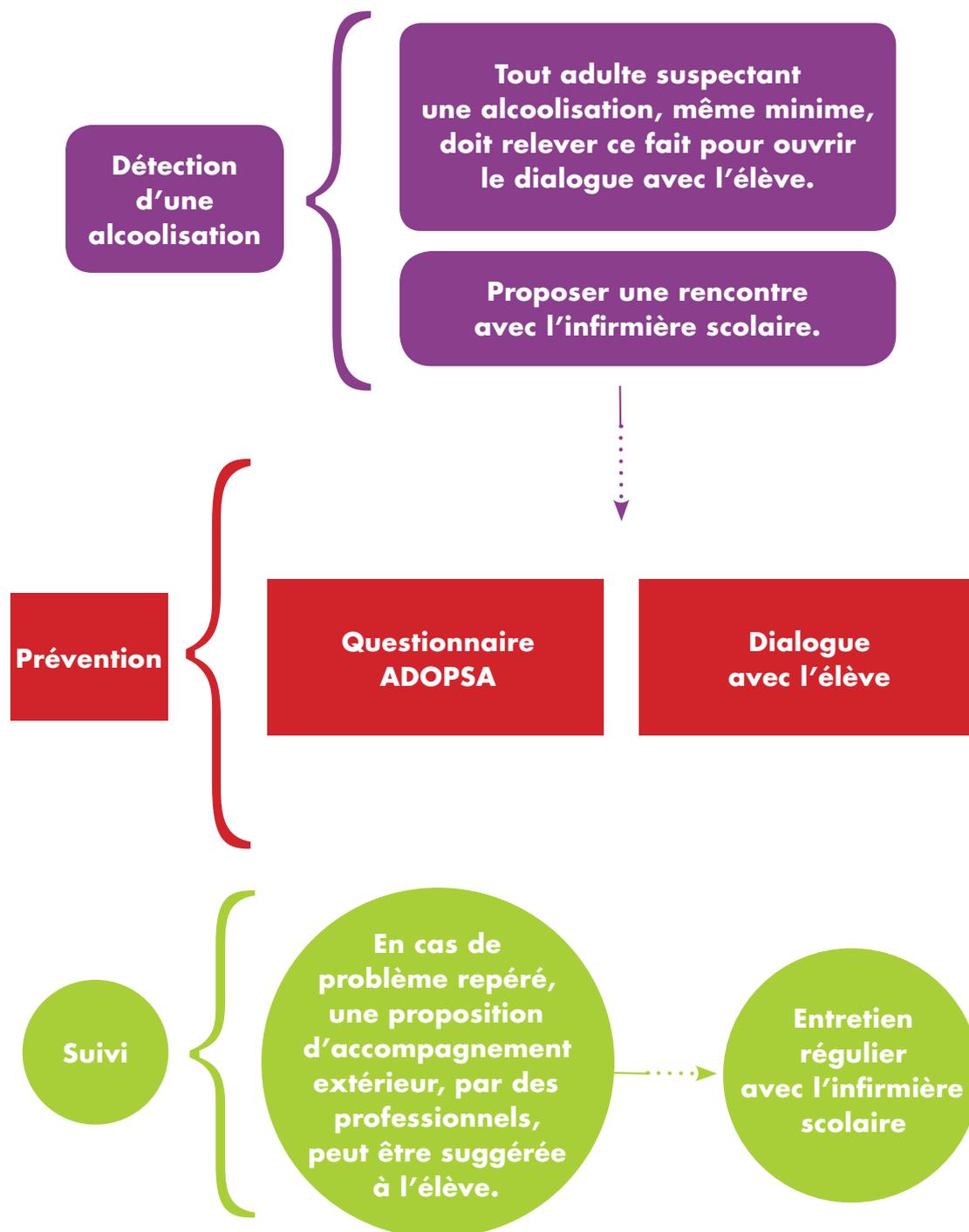
Le

Signature :



PRÉVENTION EN CAS D'ALCOOLISATION

Kit Prévention



PREVENTION DES ALCOOLISATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Kit Prévention

Le rôle de l'ensemble des adultes de l'établissement scolaire est important dans la prévention et la préservation de la santé des jeunes, indépendamment de la sanction.

TOUT ADULTE DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

DÉTECTION D'UNE ALCOOLISATION

Boire avant d'aller en cours, quel que soit la quantité, n'est pas banal : il faut le relever :

Ex : « j'ai eu l'impression que tu sentais l'alcool tout à l'heure... ».

L'objectif est d'ouvrir le dialogue, sans jugement.

Inviter le jeune à passer à l'infirmerie, pour faire le point, discuter de sa consommation...

« Tu pourrais aller voir à l'infirmerie, il y a des dépliants qui abordent les différents aspects de la santé des jeunes ».

L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE

SIGNIFIER VOTRE DISPONIBILITÉ ¹

Favoriser la convivialité, le respect, le rappel de la confidentialité entre vous et l'adolescent.

L'objectif est que le jeune se sente reçu, accueilli en tant que personne. L'accueil est l'origine d'une relation de confiance, il sera un élément favorisant l'expression de l'adolescent.

Comment ? : Mettez à disposition des documents (brochure, dépliants, magazines...) et notamment le questionnaire ADOPSA.

CRÉER DU LIEN.

Il est nécessaire de créer du lien pour mettre le jeune en confiance et permettre qu'il exprime ses préoccupations, ses attentes.

La qualité de l'écoute est essentielle. Prenez l'initiative d'aborder les questions psychosociales (concernant le moral, la vie relationnelle, les études...) Des outils de questionnement existent.

MAINTENIR LE LIEN

Le jeune doit percevoir que vous vous investissez de façon durable dans sa prise en charge. Le maintien du lien favorise un travail de prévention dans la durée : vous êtes ainsi clairement identifié comme une personne ressource à long terme.

Vous pouvez donner vos horaires de présence, fixer un rendez-vous.

TRAVAILLER EN LIEN AVEC D'AUTRES PROFESSIONNELS

A n'importe quel moment de la démarche. Travailler en réseau, en lien avec les autres acteurs, assure un suivi plus global du jeune et de meilleure qualité.

Quand cela est possible, adresser le jeune à une personne et pas à une structure, en organisant le suivi et en expliquant le rôle de ce professionnel et les raisons pour lesquels il vous apparaît important de le rencontrer.

Identifiez les professionnels habitués à suivre le jeune.

Organisez en accord avec le jeune et son entourage les échanges et la correspondance.

¹ Partie inspirée par l'outil « Entre nous », Guide d'intervention pour les professionnels, INPES

QUESTIONNAIRE ADOPSA (ADOLESCENT ET SUBSTANCES PSYCHOACTIVES)

Kit Prévention

Conçu pour le dépistage, son intérêt réside dans le fait que chaque question invite à réfléchir à un motif pour changer de comportement.

- 1 Es-tu déjà monté(e) dans un véhicule (auto, moto, scooter) conduit par quelqu'un (toi y compris) qui avait bu ou qui était défoncé ?
- 2 Utilises-tu de l'alcool ou d'autres drogues pour te détendre, te sentir mieux ou tenir le coup ?
- 3 As-tu déjà oublié ce que tu avais fait sous l'emprise de l'alcool ou d'autres drogues ?
- 4 Consommes-tu de l'alcool ou d'autres drogues quand tu es seul ?
- 5 As-tu déjà eu des problèmes en consommant de l'alcool ou d'autres drogues ?
- 6 Tes amis ou ta famille t'ont-ils déjà dit que tu ferais bien de réduire ta consommation de boissons alcoolisées ou d'autres drogues ?

**Deux réponses affirmatives
indiquent un usage nocif de substances psychoactives.**

CONTACTS UTILES

Réal (Réseau addictologie de Lozère) : Renseignements, orientation 06.51.41.41.27
1 bis allée des Soupirs, 48000 Mende.

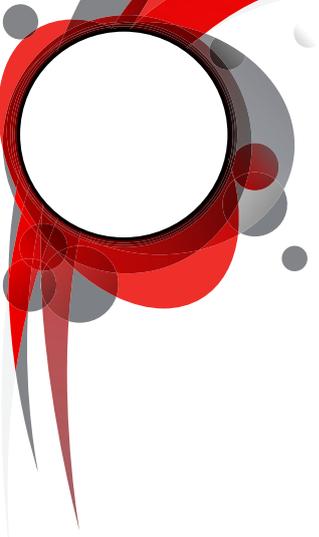
ANPAA 48 : Consultations Jeunes Consommateurs 04.66.65.20.50
12 rue du Faubourg La Vabre, 48000 Mende.

Ecoute Ados :Lieu de parole et d'écoute pour adolescents, entretiens individuels : 04.66.47.14.39
4, place Charles de Gaulles, 48000 Mende.

LIGNES D'ÉCOUTE

Ecoute alcool : 0 811 91 30 30 - **Ecoute cannabis** : 0 811 91 20 20 - **Drogues info service** : 0800 23 13 13





CONTACTS UTILES

Lignes d'écoute nationales

- Ecoute alcool : 0 811 91 30 30
- Ecoute cannabis : 0 811 91 20 20
- Drogues info service : 0800 23 13 13

Réseau Addictologie de Lozère (RÉAL)

1 bis allée des Soupirs, 48000 Mende
06.51.41.41.27 – reseau.addicto.48@gmail.com

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 48)

12 rue du Faubourg La Vabre, 48000 Mende
04.66.65.20.50 – anpaa48@anpaa.asso.fr
www.anpaa.asso.fr

Les Centres Médico Psychologiques (CMP) du Centre Hospitalier François Tosquelles

CMP de Mende : 04.66.65.70.50
CMP de St-Chély d'Apcher : 04.66.31.28.20
CMP de Marvejols : 04.66.32.25.20
CMP de Florac : 04.66.45.21.51
CMP de Langogne : 04.66.69.18.70

